

Fiche d'intégration des professionnels en GMF

Kinésiologue¹

Activités professionnelles en GMF

Le kinésiologue, spécialiste de l'activité physique, utilise le mouvement à des fins de prévention, de traitement et de performance. Son intervention porte sur les plans fonctionnels dans une perspective d'adaptation et de réadaptation chez le patient. Son moyen d'action privilégié est l'activité physique selon une approche personnalisée.

En collaboration avec le médecin de famille et les autres professionnels de la santé, et sous l'autorité fonctionnelle du médecin responsable du GMF, le kinésiologue :

- Évalue les facteurs influençant la condition physique et les habitudes de vie du patient à risque ou atteint de différentes maladies;
- Analyse le potentiel, les attentes et la motivation du patient;
- Propose des activités éducatives liées à l'activité physique;
- Élabore des programmes d'activités physiques personnalisés qui visent à soutenir le patient qui s'engage dans une démarche de réadaptation et d'autogestion dans le but :
 - De ralentir la progression de la maladie et de prévenir des problèmes de santé futurs;
 - D'améliorer la capacité physique du patient;
 - D'apporter des modifications aux habitudes de vie (sédentarité) de façon durable et de favoriser l'autonomie;
- Met en place un plan d'intervention tout en se souciant de l'aspect motivationnel;
- Intervient de façon individuelle ou en groupe selon les besoins cliniques du patient;
- Dirige le patient en fonction de ses besoins vers les programmes du CISSS ou du CIUSSS et les ressources communautaires du territoire (centre de conditionnement physique, cardio-poussette, club de marche, services aux personnes âgées, etc);
- Constitue une personne-ressource pour l'équipe interprofessionnelle, notamment pour les activités d'érudition clinique au regard de son expertise.

Le travail en équipe interprofessionnelle contribue à la qualité des soins et services tout en étant source de satisfaction pour les médecins de famille, les professionnels de la santé et les patients.

Ce document a pour objectif de guider les médecins de famille dans le choix des professionnels de la santé dont les activités et les compétences sont les plus pertinentes pour améliorer le suivi de certaines clientèles dans les GMF. À cet égard, l'intégration d'un professionnel de la santé en GMF permettra une offre de services élargie tout en étant complémentaire de celle des centres intégrés de santé et de services sociaux et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux.

Cette fiche présente différents modèles de collaboration entre le médecin de famille et le kinésiologue en GMF.

Exemples de conditions pour lesquelles le patient peut bénéficier d'une collaboration entre le médecin de famille et le kinésiologue en GMF

Élaboration de programmes d'activités physiques personnalisés en lien avec l'éducation et la promotion des saines habitudes de vie pour les patients atteints de :

- Maladies chroniques cardiométaboliques et facteurs de risque associés :
 - Intervention en présence d'embonpoint, d'obésité, de syndromes métaboliques/pré-diabète, de diabète, de dyslipidémie, d'hypertension artérielle, etc.
- Maladies pulmonaires :
 - Éducation à l'autogestion pour améliorer la condition physique du patient (techniques de respiration à l'effort et de posture) atteints d'asthme ou de maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC).
- Maladies musculo-squelettiques :
 - Élaboration d'exercices de renforcement des membres et de la flexibilité pour les patients atteints d'ostéoporose, d'arthrite, d'arthrose, etc.

1. Le Code des professions régit la pratique de plusieurs professions et précise les conditions d'exercice professionnel. Malgré le fait que les kinésiologues ne soient pas régis par ce code, la Fédération des kinésiologues du Québec les encourage à respecter ce dernier afin de s'assurer de la qualité des services professionnels fournis.

Des modèles de pratique porteurs en GMF

Suivi des kinésioleues

au GMF du Bois -Langevin
et au GMF du fleuve, Bas-Saint-Laurent

Depuis quelques ann es, les deux GMF ont b n fici  des services de deux kin siologues dans le cadre du programme de maladies chroniques du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Selon l'analyse m dicale, le patient est recommand  par le m decin du GMF   l'infirmi re du programme pour une premi re  valuation de ses besoins. Par la suite, des rencontres de groupe (trois ou quatre s ances) ou individuelles sont organis es pour les client les pr sentant les conditions suivantes :

- Pr -diab te et diab te;
- Angine stable;
- Asthme;
- Maladies cardiovasculaires;
- Insuffisances cardiaques;
- MPOC;
- Syndrome m tabolique;
- Arthrose de la hanche et du genou;
- Hypertension art rielle.

  la suite de l' valuation de la condition physique, un programme de mise en forme est cr e et adapt  aux besoins du patient. Un suivi syst matique est effectu  afin d'assurer une continuit  des activit s. Les professionnels travaillent  galement sur l'aspect motivationnel (mode de vie actif et adoption de saines habitudes de vie).

Les deux GMF ont conclu une entente avec l'Institut maritime du Qu bec   Rimouski pour l'utilisation de son centre de conditionnement physique. L'acc s au centre est offert   la client le des GMF une ou deux fois par semaine. Des entra nements supervis s en groupe deux ou trois fois par semaine permettent un suivi plus serr  des habitudes de vie et assurent un maintien de la motivation.

L'implication des kin siologues dans ces deux GMF est fortement appr ci e des m decins, puisque cela assure une meilleure accessibilit  aux services de kin siologie. Ainsi, il est plus facile d'organiser des rencontres de discussion des cas. La prise en charge de fa on globale est nettement am lior e, et la mise   jour de l' volution de la condition du patient est assur e.

Suivi de la kin siologue

au GMF-CRI Maisonneuve-Rosemont, Montr al

En collaboration avec le CIUSSS, une kin siologue a int gr  l' quipe interprofessionnelle du GMF-CRI Maisonneuve-Rosemont. Les m decins de ce GMF-CRI travaillent  galement en collaboration avec des infirmi res cliniciennes et des nutritionnistes pour l' valuation et le suivi global de l' tat de sant  de la client le.

Dans le cadre du programme du CIUSSS, l'offre de services de la kin siologue s'adresse   une client le pr sentant des facteurs de risque cardiom taboliques et   une client le atteinte de MPOC. Quatre rencontres de groupe sont organis es sur une p riode de deux ans (1^{er} mois, 2^e mois, 4^e mois et 15^e mois), et le patient peut rencontrer la kin siologue de fa on individuelle au besoin. Durant ces rencontres, la condition physique est  valu e et un programme de mise en forme est  labor  en fonction des besoins cliniques du patient.

Ind pendamment du programme du CIUSSS, le m decin recommande   la kin siologue les patients qui pr sentent des facteurs de risque de maladies chroniques, ce qui repr sente 15   20 % des demandes de services.

Dans le cadre du programme du CIUSSS ou non, lors de ses suivis, la kin siologue :

- Offre des s ances pratiques d'activit s physiques afin de cibler les bons mouvements;
- Offre l'acc s   des clubs de marche;
- Travaille les aspects motivationnels avec la client le afin de permettre une meilleure int gration de saines habitudes de vie.

Gr ce   l'int gration de la kin siologue dans le GMF-CRI :

- Les d marches pour les patients sont facilit es;
- Le suivi des patients d bute plus rapidement et sa qualit  est rehauss e;
- Entre le 4^e et le 6^e mois d'intervention, les patients ayant des probl mes cardiom taboliques voient leur  tat de sant  et leur motivation progresser de fa on importante.

D'autres mod les de pratique sont disponibles   l'adresse www.msss.gouv.qc.ca, section **Publications**.

Bibliographie

GOCAN, S., M. A. Laplante et K. Woodend. "Interprofessional Collaboration in Ontario's Family Health Teams: A Review of the Literature", [En ligne], Journal of Research in Interprofessional Practice and Education, vol. 3, n  3, 2014, p.1-19. [www.jripe.org/index.php/journal/article/view/131/84].